



Règlement général de l'Union postale universelle

RS 0.783.511

Troisième protocole additionnel au Règlement de l'Union postale universelle

Conclu à Abidjan le 26 août 2021
Instrument de ratification suisse déposé le 7 octobre 2022
Entré en vigueur pour la Suisse le 7 octobre 2022

Communication

Le Règlement général de l'Union postale universelle, tel que modifié par le troisième protocole additionnel le 26 août 2021 à Abidjan n'est pas publié au Recueil officiel.

Le texte original français peut être consulté sur le site internet de l'Union postale universelle (www.upu.int/fr/Union-postale-universelle/A-propos-de-l-UPU/Actes).

